L'INFO UTILE NOUVEL INSTALLÉ MSA

Service aux entreprises
Nouvel employeur

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore



Je suis nouvel employeur, les étapes clés

1. Je crée mon espace privé entreprise *(sur portesdebretagne.msa.fr avec le numéro de SIRET)*
2. Je choisis mon mode de déclaration
3. Je fais créer mon compte employeur par la MSA
4. Je collecte les informations nécessaires à la saisie de la déclaration d'embauche
5. Je déclare mon recrutement via la déclaration d'embauche
6. Je réalise le bulletin de salaire via le mode de déclaration choisi ou je communique les informations au centre de gestion

Je choisis mon mode de déclaration

Plusieurs possibilités au choix

- Je fais appel à un centre de gestion ou à un groupement d'employeurs
- J'utilise les services en ligne TESA
- J'acquiers un logiciel de paie
- Je mixe les outils

Pour plus d'informations scannez le QR code

Plus d'infos

MSA Portes de Bretagne – Novembre 2026 – Illustrations : Magnific